

Burundi : les étudiants de l'UB et de l'ENS refusent de se faire réinscrire

@rib News, 14/04/2014 - Source Xinhua Les Étudiants de l'Université du Burundi (UB) et de l'Ecole Normale Supérieure (ENS, photo) refusent pour la troisième fois de se faire réinscrire, ce qu'a demandé le ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, Joseph Butore, vendredi dernier. « Nous ne pourrions pas regagner les auditoriums sans que les mesures injustes et discriminatoires qui nous ont poussés à suspendre les activités académiques soient abrogées. Même pour entrer en dialogue, il faut que ces mesures soient suspendues », ont déclaré lundi les représentants de ces deux institutions.

A l'origine de cette crise l'UB et l'ENS se trouvent le décret présidentiel du 14 janvier 2014 portant réorganisation de la commission de gestion des bourses d'études et de stages fixant les principes généraux d'octroi, de reconduction et de retrait d'études et de stages ainsi que les modalités d'assistance aux lauréats éligibles à l'enseignement supérieur au titre de l'année académique 2013-2014 visant la suppression progressive de la bourse d'étude des étudiants. Ce décret a été suivi par une ordonnance ministérielle sur son application que les étudiants ont catégoriquement dénoncée. Les étudiants commencent à avoir peur que l'année académique en cours risque d'être une année blanche, surtout avec l'annonce par la Belgique de suspendre sa coopération avec l'Université du Burundi, qui n'a presque plus d'étudiants suite à ces mesures. C'est pour la troisième fois que les dirigeants de l'UB et de l'ENS donnent une chance aux étudiants de se faire réinscrire sans beaucoup de succès. Cette fois-ci, il leur a été accordé un délai de deux semaines jusqu'au 25 avril.